

Politiques Linguistiques et Enseignement /Apprentissage du Français en Algérie: Quels Impacts Sociodidactiques ?

السياسات اللسانية وتدريس/تعلم اللغة الفرنسية في الجزائر:
ماهي الآثار الاجتماعية التعليمية؟

Political Linguistics and teaching /Learning of French in Algeria: What Sociodidactic Impact?

Taieb BENDAKFAL

École Normale Supérieure de Bou-Sâada, Algérie

t_bendakfal@yahoo.fr

Ameur LAHOUAL

Université de Djelfa, Algérie

lahoual@yahoo.fr

Date of receipt: 31/03/2024

Date of acceptance: 14/09/2024

Date of publication: 30/09/2024

Auteur correspondant : Taieb BENDAKFAL, t_bendakfal@yahoo.fr

ملخص:

السياسات اللسانية تعني الخطط أو القوانين التي تضعها الحكومات أو المؤسسات لتنظيم استخدام اللغات في المجتمع. هذه السياسات تشمل كيفية تعزيز أو تقييد لغة معينة في مجالات مثل التعليم، الإعلام، والإدارة. تدريس/تعلم اللغة الفرنسية يشير إلى الجهود المبذولة لتعليم أو اكتساب اللغة الفرنسية، سواء في المدارس أو الجامعات أو عبر الدورات التعليمية.

يتناول هذا المقال دراسة للعلاقة بين السياسات اللسانية في الجزائر وتدريس/تعلم اللغة الفرنسية. لهذا نهدف، من خلال تحليل وتفسير نتائج بعض الاعمال البحثية و نتائج بعض الاعمال المتعلقة بتدريس وتعلم اللغة الفرنسية بالجزائر وكذا تحليل وتفسير وثائق رسمية (البيانات الرسمية للتربية الوطنية وقانون التوجيه حول التربية الوطنية) الي فهم بنية وتطور ودلالات هذه العلاقة الجدلية واثارها الاجتماعية التعليمية وذلك باعتماد وجهة نظر تاريخية واجتماعية لسانية.

كلمات مفتاحية:

السياسة اللسانية، التدريس/التعلم، الآثار، اللغة الفرنسية.

Abstract:

This article proposes a reflection on the relationship between language policies and the teaching/learning of French in Algeria. Through the analysis and interpretation of the conclusions of some research work, official documents (Official Bulletin of National Education, Orientation Law on National Education) and some works on the teaching/learning of French in Algeria, we tend, by adopting both a historical and sociolinguistic perspective, to understand the construction of this problematic relationship. its functioning and its significance in terms of sociodidactic impacts.

Keywords:

Political linguistics; teaching/learning; sociodidactic impact; French language.

Résumé:

Cet article propose une réflexion sur la relation entre les politiques linguistiques et l'enseignement/apprentissage du français en Algérie. A travers l'analyse et l'interprétation des conclusions de quelques travaux de recherche, des documents officiels (Bulletin officiel de l'éducation nationale, Loi d'orientation sur l'éducation nationale) et de quelques travaux portés sur l'enseignement/apprentissage du français en Algérie, on tend, en adoptant un regard à la fois historique et sociolinguistique, à comprendre la construction de ce rapport problématique, son fonctionnement et sa signification en termes d'impacts sociodidactiques.

Mots-Clés :

Politique linguistique; enseignement/apprentissage; impact sociodidactique; langue française.

1. Introduction:

Aujourd'hui, on vit dans un monde où l'être humain parle plus d'une langue et s'exprime différemment en fonction de plusieurs variables situationnelles et communicationnelles.

L'Etat se trouve ainsi en face d'une certaine diversité linguistico-culturelle pour gérer le paysage linguistique de la société. Et parce qu'il lui appartient de choisir une ou plusieurs langues officielles pour la nation, son choix linguistique pour la/les langues(s) nationale(s) et/ou officielle(s) est soumis d'un côté au principe de la satisfaction des besoins langagiers effectifs des locuteurs au quotidien; et de l'autre, à celui de sa vision fondée essentiellement sur des enjeux politico-idéologiques *«depuis toujours, le pouvoir politique a privilégié telle ou telle langue, choisi de gérer l'État dans une langue ou d'imposer à la majorité la langue d'une minorité»* (Calvet, 1996 : 03).

Pour comprendre l'usage et l'enseignement des langues dans une société, il faudrait alors prendre en compte les politiques linguistiques mises en vigueur et les mutations socio-économiques qui s'y opèrent car les langues ne sont pas seulement un moyen de communication, de construction identitaire et culturelle; mais aussi, un instrument dont se sert souvent le pouvoir politique.

Ceci étant, il nous amène à nous interroger, d'un point de vue historique et sociolinguistique sur la construction, le fonctionnement et la signification de la relation entre les politiques linguistiques adoptées en Algérie et l'enseignement/apprentissage du français en termes d'impacts sociodidactiques:

- Du point de vue historique et sociolinguistique, quelle était la relation entre les politiques linguistiques et l'enseignement/apprentissage du français en Algérie pendant et après la période coloniale?

- Comment le français est-il représenté et perçu dans ces politiques linguistiques?
- Quels impacts ont-elles les politiques linguistiques postcoloniales sur l'enseignement/apprentissage du français en Algérie ?
- Si les politiques linguistiques en Algérie sont le résultat de son histoire linguistique marquée profondément par la présence des Arabes puis par celle des Français, l'enseignement/apprentissage du français soumettrait-il à des enjeux d'ordre idéologique et socio-politique ?
- La perspective idéologico-politique du pouvoir en Algérie pendant et après la période coloniale serait-elle un élément essentiel dans la détermination institutionnelle du statut du français?
- Les politiques linguistiques mises en œuvre en Algérie auraient des impacts sociodidactiques sur l'enseignement/apprentissage du français et donc sur son usage dans le pays?

1. Méthodologie

Pour affirmer ou infirmer les hypothèses émises, nous avons interrogé des conclusions de quelques travaux de recherche menés par des sociolinguistes algériens et étrangers s'intéressant aux politiques linguistiques de l'Algérie coloniale et postcoloniale (Belkaid (1976), Desirat, (1976), Morsly (1985/2012), Moatassime (1992), Abou (1995), Maougal (1996), Cherif (1996), Benrabah (1997), Taleb-Ibrahimi (1997), Grandguillaume (1999/2004), Queffélec (2002)), des documents officiels (Bulletin officiel de l'éducation nationale, Loi d'orientation sur l'éducation nationale) et des travaux portés sur l'enseignement/apprentissage du français en Algérie.

2. Politique linguistique : définition

En consultant plusieurs ouvrages en sociolinguistique pour déterminer le sens du concept de *politique linguistique*, on trouve que cette notion est souvent utilisée avec d'autres notions telles; *planification linguistique*, *aménagement linguistique* et *glottopolitique* (Garmadi:1981); (Saint-Robert:2000); (Calvet:1986, 1993, 1996); (Chaudenson: 1989, 1996); (Halaoui: 1990, 2011); (Robillard:2009); (Plourde: 1985); Boyer: 1996, 2001); (Beacco :2016); (Blanchet :2000, 2013), etc., Ce concept

est confondu parfois avec celui de *planification* et d'*aménagement linguistique* (Moreau, 1997:229). Quoiqu'ils ne soient pas synonymes et que leurs définitions s'enchevêtrent parfois, ces notions renvoient à des phénomènes complémentaires.

Plusieurs linguistes dont Calvet (1986, 1993, 1996, 2011, 2016, 2017) s'intéressent à la politique linguistique que l'on définit selon le même sociolinguiste comme «*l'ensemble de choix concernant les rapports entre langue (s) et vie sociale, et plus souvent à l'échelle d'un État*» (Calvet, 2016:244). La notion de *politique linguistique* apparaît comme liée à l'État du fait qu'elle renvoie, selon cette définition, à ses décisions sur le devenir des langues qui se partagent un même espace. Il s'avère qu'il s'agissait là d'une conception théorique de la gestion d'une situation plurilingue sous-tendant la mise en œuvre d'un ensemble d'actions entreprises sur les langues.

3. Politique linguistique pendant l'époque coloniale: français langue officielle

Avant la colonisation française de l'Algérie, l'enseignement était dispensé en arabe classique dans des écoles coraniques (Koutteb). Cette langue était alors la seule langue écrite dans le pays. Toutefois, le paysage linguistique de l'Algérie se caractérisait, à ce temps-là, d'une diversité linguistique.

«*Les autorités coloniales françaises découvrent sur le terrain et en particulier à Alger une certaine diversité culturelle, religieuse et linguistique liée à la cohabitation ancienne entre musulmans et juifs, entre arabophones et berbérophones, entre Turcs et populations locales ...Le processus colonial va considérablement accroître cette diversité car les appels à colonisation vont séduire des populations venant de France et parlant différentes langues, de Suisse ou d'autres régions du pourtour méditerranéen (Espagnols, Italien, Maltais...)*» (Morsly, 2012:209).

L'Algérie était alors, avant l'arrivée des Français, un pays plurilingue possédant un patrimoine linguistico-culturel qui lui était propre. Mais, sous le joug de l'occupation française, une politique linguistique a été adoptée et qui impose, dans une perspective d'une Algérie française, le français en le considérant langue officielle de l'Algérie colonisée tandis que l'arabe classique a été mis en écart (Grandguillaume, 1999 :124).

4. Politique linguistique en Algérie indépendante: français langue étrangère

A la veille de l'indépendance en 1962, le pouvoir politique algérien s'empresse de défendre l'attachement de l'Algérie à l'identité arabo-musulmane¹ et d'imposer l'arabe classique, langue du *Coran*. Ainsi, on refuse tout statut linguistique à l'arabe algérien et au berbère, pourtant langues locales et effectives des Algériens.

En revanche, le français qui a été une langue officielle de l'Algérie pendant une longue période sous le joug du colonisateur et la langue d'un bon nombre d'indigènes qui ont reçu une formation à l'école française dans le cadre d'une politique linguistique et éducative qui tendait à les recruter dans l'administration coloniale, devient une langue étrangère en Algérie après l'indépendance. Il revêt partant un caractère étranger faisant du français, selon le pouvoir politique, une langue ne constituant pas un outil de communication pour le peuple algérien ou comme présumait le défunt président H. Boumediene «*n'est pas la langue des masses populaires*»².

Quoique qu'il ait été imposé comme langue maternelle pour les Algériens «*dans l'Algérie de 1892, le français, langue maternelle, était principalement implanté dans les villes*» (Desirat, 1976 : 17) et que la communauté francophone à la veille de l'indépendance était considérable, le français, «*langue de l'envahisseur*», a été classé parmi les langues étrangères enseignées dans le système éducatif algérien comme l'anglais, l'italien, l'espagnol, l'allemand, etc.

Cela étant, le français a connu à l'indépendance un changement statutaire et a perdu du terrain à cause de la politique d'arabisation mise en vigueur depuis 1962. Toutefois, cela n'exclut pas le fait de dire que cette langue joue toujours un rôle important dans la réussite sociale et professionnelle en Algérie.

Qualifiée par certains de «*langue morte*», le français semble perdre encore du terrain au profit de l'anglais depuis l'arrivée du président Abdelmadjid TEBBOUNE au pouvoir qui en voit un butin de guerre; mais, n'est plus la langue scientifique et technique du monde actuel³. La cause de ce recul du français en Algérie ne revient pas, cette fois-ci, à la politique d'arabisation; mais plutôt, à une demande pressante du peuple notamment les parents d'élèves selon les propos du président Abdelmadjid TEBBOUNE «*j'ai entendu quelqu'un parler de l'introduction express de l'anglais dans le système éducatif algérien. Je disais non, ce sont les parents d'élèves qui le demandaient*».⁴

Ainsi, la langue anglaise a été introduite au primaire en 2022. Depuis la rentrée universitaire de l'année 2023, on tâche à ce qu'elle devienne pratiquement la langue d'enseignement au supérieur. Pour y arriver, le ministère de l'enseignement supérieur a déjà créé depuis septembre 2022 une plateforme numérique de télé-enseignement de l'anglais pour la formation du personnel enseignant.

Par cette décision politique qui tend à introduire l'anglais dans l'enseignement universitaire, le pays se dirige progressivement vers le remplacement du français, langue qui dominait depuis l'indépendance dans les filières techniques et médicales, par l'anglais dans son système d'enseignement.

4.1. Politique d'arabisation en Algérie

Les bouleversements et les remous qu'a connus la scène socio-politique au lendemain de la libération, en 1962, suite à l'accession au pouvoir de volontés politiques différentes, prouvent d'un côté, l'existence d'un problème linguistique en Algérie et manifestent de l'autre l'existence de deux clans, d'un double héritage culturel et linguistique. Cette dualité se traduit, semble-t-il, par deux tendances politiques à l'époque. La première tend à éradiquer tout attachement symbolique à la colonisation française et à ses résidus linguistiques. La seconde considère, par contre, que l'héritage colonial, sous sa mouture linguistique, n'est pas du tout de nature offensive; mais plutôt, constitue un chemin ouvert à la modernité et une réalité linguistique à laquelle il ne faudra pas tourner le dos.

Dans ces moments phares mais aussi difficiles de la construction de l'identité d'une Algérie-jeune, venant de sortir d'une longue colonisation et profondément touchée dans sa composante linguistico-culturelle, l'adoption de l'arabe comme langue officielle par le pouvoir suscite des convulsions linguistico-culturelles. Un refus groupal qui voit en cette démarche un instrument politico-idéologique aux mains d'un groupe adoptant une certaine attitude qualifiée de «francophobie» sans se soucier de la réalité linguistique du peuple algérien ni de son identité (Maougal, 1996:106) et qui appelle, par contre, en sa qualité de partie conciliante avec l'histoire à utiliser le français comme un «*butin de guerre*».

Cette situation exprime clairement la profondeur d'une crise identitaire manifeste dans la vision linguistique des clans politiques au pouvoir, d'une relation tendue entre les langues, liée, au moins pour partie, aux choix de la politique linguistique du pouvoir menée contre le français principalement mais aussi contre les langues maternelles des Algériens, vues comme un mélange de parlers, hérités de la période coloniale. Associé à la colonisation, le français est alors rejeté par les antifrçais parce qu'il représente, selon eux, une menace identitaire au même titre

que la situation plurilingue qui est perçue, elle aussi, comme l'effet du colonialisme. On pourrait ainsi avancer qu'il s'agissait alors d'une politique de défrancisation et de marginalisation dialectale.

Ce choix linguistique fondé principalement sur la fonction symbolique de la langue «*symbole de l'origine*» (Grandguillaume, 1983 :38), fait que l'État rejette, sur le terrain institutionnel, les autres langues (berbère, arabe algérien et français) qui sont perçues comme symbole de division et donc supprime un multilinguisme paraissant menaçant. En revanche, le pouvoir politique tire profit de l'image que le peuple algérien a de la langue arabe, la langue du Coran qui influence, en effet, leur façon de penser «*la langue influence nos modes de pensées*» (Hagege, 1995 :9) pour mettre en œuvre sa politique d'arabisation.

4.2. Politique d'arabisation en Algérie: unification linguistique

Pour redonner à la personnalité de l'Algérien un composant essentiel qui avait été supprimé par la colonisation, l'État algérien opte pour l'arabe "institutionnel" comme la seule langue nationale et officielle du pays. Il s'agit alors, selon la terminologie calvinienne, d'une politique de LA langue.

Comme dans d'autres pays ayant connu le système colonial, le pouvoir en Algérie utilise la politique linguistique pour renforcer sa légitimité. Ainsi, il définit sa politique linguistique par plusieurs dispositions légales. L'arabe institutionnel constitue alors, aux yeux des décideurs politiques, un élément majeur de l'identité du pays et comme il définit la nation, la nation fonde en retour cette langue on lui donnant une assiette concrète. Pour autant, l'État impose son usage dans l'administration et crée des institutions qui veillent à sa diffusion et à sa généralisation.

Cette politique linguistique qui privilégie l'arabe institutionnel par rapport aux autres langues instaure pourtant un monolinguisme officiel et nie par conséquent la diversité linguistique effective de la société. Ainsi, son dispositif d'officialisation est complété par des mesures visant la minoration systématique des autres langues présentes dans le paysage sociolinguistique algérien.

Ainsi, et avant l'année 2002, année de la promotion du tamazight au statut de langue nationale, l'État décrète un monolinguisme et le soutient par des textes officiels. Il opte pour une stratégie faite dans le dessein d'attacher l'Algérie à ses origines et traditions arabo-musulmanes. Mais non d'une stratégie pour une planification linguistique qui tend à promouvoir ses langues de tous les jours pour le souci de répondre aux besoins de sa communication au quotidien d'un côté et de l'autre ; de lui préserver son identité réelle qui provient de ses pratiques socio-

linguistico-culturelles présentes. Il s'agit alors d'une planification linguistique qui semble écarter l'ensemble des données culturelles.

Cela étant, le débat linguistique n'a jamais été exempt de convulsions et se déroule souvent dans un climat, pourrait-on dire, conflictuel opposant deux groupes socioculturels et nourri par des luttes pour le pouvoir. Ainsi, la politique linguistique d'arabisation était une politique d'unification linguistique fondée sur le symbolisme d'une seule langue, le nationalisme qui vaut l'homogénéité linguistique, le séparatisme du colonisateur marqué, même après son départ, par une sorte de combat à caractère linguistique et l'idéologisme qui vise à restaurer une seule nation arabe. En gros, il s'avère que cette politique d'arabisation est conçue au service de l'unicité et de l'unité nationale et non de l'identité nationale bien que cette dernière en soit, bel et bien, la composante principale.

5. Français et politique linguistique en Algérie avant et après l'indépendance: changement de statut

Le paysage sociolinguistique et culturel de l'Algérie a été profondément bouleversé par la colonisation française entre 1830 et 1962. L'histoire linguistique de l'Algérie, qui constitue bien évidemment un chapitre de l'histoire de la société algérienne, est, depuis 1830 jusqu'à 2002, date de reconnaissance du berbère, langue nationale, marquée par l'application de deux politiques linguistiques antagonistes: une politique de francisation du peuple Algérien sous le joug du colonisateur qui impose le français comme langue officielle suivie d'une politique d'arabisation après l'indépendance du pays où le pouvoir politique impose l'arabe comme langue officielle.

Il s'avère bien que le paysage sociolinguistique et culturel de l'Algérie pendant ces deux périodes de son histoire revêt un caractère conflictuel entre langue dominante et langues dominées.

6. Retombées de la politique linguistique postcoloniale sur l'enseignement/apprentissage du français

Il appert des enjeux socio-politico-idéologiques mentionnés *supra* que les politiques linguistiques adoptées en Algérie indépendante avaient des répercussions sur l'enseignement/apprentissage du français dans les établissements scolaires et universitaires.

6.1. Français dans le système éducatif en Algérie : langue étrangère

Après l'indépendance du pays, le système éducatif en Algérie a connu deux réformes : la première réforme était en 1970, la seconde a été mise en place à la fin des années 90 avec la création de la commission de la réforme du système éducatif en 2000. Les membres de cette commission ont opté pour une politique dite des langues étrangères qui aura pour finalité de redonner aux langues étrangères, outils d'accès à la science et à la technologie, la place qui doit être la leur⁵.

Ainsi, et pour sa présence dans l'entourage social des élèves d'un côté, et des raisons historiques sociales et économiques de l'autre⁶, le français est considéré la première langue étrangère et l'anglais sera la deuxième langue étrangère. En plus de ces deux langues, la commission propose d'introduire, dans l'enseignement secondaire notamment dans la filière des langues étrangères, d'autres langues telles que l'espagnol, l'allemand, l'italien.

Depuis le mois de mai 2000, mois de l'installation de la Commission nationale de réforme du système éducatif, on accorde de l'importance, selon la loi d'orientation sur l'éducation, à la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation...⁷ Une loi qui traduit, en vrai, une politique linguistique basée sur les éléments constants, qui sont appelés «thawabet» dans la constitution algérienne, et qui vont structurer la personnalité de l'apprenant en tant que futur citoyen algérien. (Voir le tableau).

6.2. Français et enseignement scientifique à l'université en Algérie: langue d'enseignement

Au cycle supérieur, le français était, durant des années, la langue d'enseignement des sciences et techniques depuis l'indépendance du pays jusqu'à aout 2023 où la tutelle opte pour l'anglais comme langue d'enseignement à l'université algérienne.

Cet état de dualité de langue d'enseignement qui caractérise le parcours de formation post-obligatoire de l'étudiant algérien devient une source de difficultés du fait que les disciplines scientifiques étaient enseignées en français après le passage au supérieur telles que la médecine, les sciences techniques et autres sciences.

Il s'avère bien que le français passe du statut d'une langue étrangère enseignée comme matière à celui de langue d'enseignement de disciplines scientifiques et techniques et donc langue véhiculaire du savoir universitaire et moyen de réussite socio-professionnelle.

C'est dire que malgré les pressions d'ordre idéologique, politique, identitaire et aussi linguistique que connaît le français en Algérie aussi bien dans la sphère officielle que dans le système éducatif, il paraît que cette langue s'installe encore.

7. Politiques linguistiques et réalité sociolinguistique en Algérie: discours sur les langues maternelles et étrangères en Algérie.

Sur le terrain social, le paysage sociolinguistique algérien se présente, selon les travaux de plusieurs chercheurs qui s'inscrivent dans une perspective compréhensive en tâchant de s'enquérir sur où, quand, pourquoi et comment les Algériens s'expriment dans la vie quotidienne (Arezki : 2007, Taleb-Ibrahimi : 2004, Dourari : 2003, Quéffelec *et al* : 2002, Morsly : 1988, etc.), comme un espace linguistique varié et complexe.

Ainsi, la réalité linguistique en Algérie est caractérisée par la diversité des pratiques langagières. Une diversité des pratiques incontournable qui provient de la pluralité des langues présentes sur son marché linguistique, entre autres, le berbère et ses variétés, l'arabe et ses variétés et le français qui constituent les principales langues pratiquées par les Algériens. Une pluralité linguistique qui laisse entendre qu'il y a d'autres variétés de langues qui sont aussi en usage dans des régions différentes en Algérie.

Sur le plan institutionnel, la donne linguistique a changé depuis les années 2000, année où le pouvoir politique commence, sous la pression de plusieurs facteurs réunis, à s'ouvrir sur la question linguistique en Algérie. Ainsi, le défunt président Abdelaziz Bouteflika a introduit de profonds changements dans les langues d'enseignement et dans les langues à enseigner à l'école algérienne. Ces changements entrepris sur le plan linguistique révèlent qu'il y avait une volonté politique de reconstruire l'identité authentique de l'Algérien sous sa gouvernance et l'officialisation de la langue berbère en 2016 après des années d'exclusion fait preuve « *les controverses anciennes liées à la dénégation de la place des langues parlées, notamment le berbère, ont été soldées par la reconnaissance d'une place officielle à la langue berbère* » (Gandguillaume, 2006). Depuis, des responsables politiques s'exprimaient en arabe algérien mêlé au français dans diverses situations formelles qui semble devenir depuis 1990 un outil de communication même du pouvoir. L'arabe algérien se voit utilisé aussi dans les médias importants ce qui témoigne de sa vitalité et de son importance en tant que langue; mais toujours « sans drapeau » selon les mots de Calvet.

Il est peut-être utile, à ce stade, de rappeler que les mouvements de revendications berbères, les discours des partis politiques démocratiques qui ont remis en cause la gestion de la question linguistique par l'État, l'arrivée du défunt président Bouteflika au pouvoir et le discours du pouvoir sous sa gouvernance sont autant d'éléments qui ont participé au changement de la vision trans-nationaliste sur laquelle est fondé le système politique en Algérie depuis son indépendance. Un changement de vision qui se réoriente sur la reconstruction de l'algérienité et donne lieu à un certain dynamisme sur le plan linguistique entre le terrain institutionnel et le terrain social.

Ensuite, et depuis le soulèvement populaire et l'arrivée du président Abdelmadjid Tebboune au pouvoir en 2019, qui voit dans l'anglais une avancée pour l'Algérie en vue de l'intégration des universités du pays dans les classements internationaux, le français est peu à peu délaissée au profit de cette langue internationale avec l'introduction de l'anglais, jusqu'ici enseigné à partir du collège, dès la troisième année du cycle primaire en septembre 2022. Quoique la vitesse d'application de cette réforme ait fait réagir certaines élites en qualifiant cet engagement politique comme précipité et irréfléchi, la majorité qui ne remet pas en question la forte présence du français en Algérie, accueille favorablement l'expansion de l'anglais perçu non seulement comme une langue avec une portée plus large; mais, également comme un véritable atout dans l'évolution professionnelle, une langue internationale.

Avant cela et pour tâter le terrain et sonder l'opinion, Tayeb Bouzid, ministre de l'enseignement supérieur sous la gouvernance de Tebboune, a annoncé en juin 2019, le lancement d'un sondage pour recueillir l'opinion des étudiants et bacheliers concernant l'enseignement de l'anglais dans les universités en affirmant que le français ne mène à rien et que l'enseignement supérieur algérien est en retard à cause de sa déconnexion de l'univers académique mondial due à la place secondaire qu'y occupe l'anglais en comparaison avec le français «*le français ne sert plus à rien pour placer les universités algériennes dans les classements internationaux*»⁸.

Après 4 ans du sondage, la langue anglaise sera pratiquement la langue d'enseignement au supérieur depuis cette année, septembre 2023 selon les propos du ministre de l'enseignement supérieur actuel. On a tout fait en créant depuis septembre 2022 une plateforme numérique de télé-enseignement de l'anglais pour la formation du personnel enseignant et en fournissant les moyens matériels et

pédagogiques pour la réussite de cette intégration linguistique qui irait remplacer le français, langue qui dominait depuis l'indépendance dans les filières scientifiques.

Quoiqu'il ne soit pas facile de trancher sur la question linguistique quand celle-ci reste, semble-t-il, encore soumise à des enjeux idéologico-politiques et oppose différents groupes linguistiques (arabophone, berbérophone, francophone, voire anglophone aujourd'hui), il s'avère bien que la crise de gestion de la question linguistique en Algérie va perpétuer. Une crise de gestion qui, cette fois-ci, irait déclencher une polémique sur le terrain socio-politico-éducatif notamment entre les francophones soutenus par certains et les anglophones appuyés par d'autres dans le dessein de ralentir l'inéluctable avancée de la langue anglaise. Cet état de choses va impacter la qualité d'enseignement des langues étrangères notamment le français et perturber, par conséquent, le parcours scolaire des nouvelles générations.

8. Conclusion

Il semble de tout ce qui a été dit *supra* que la politique linguistique de notre pays est non aménagée car elle ne tient pas compte de la réalité des usages effectifs des Algériens au quotidien et des besoins linguistiques du marché du travail d'une part, et procède de façon précipitée et irréfléchie de l'autre.

D'autant plus, elle reste opaque sur le statut de certaines langues locales et même sur celui de la première langue étrangère, à savoir le français, qui connaît, surtout ces trois dernières années, un vrai concurrent sur le terrain socio-politico-éducatif, à savoir la langue anglaise. Un concurrent linguistique qui regagne chaque jour du terrain surtout avec son introduction au supérieur pour son rôle crucial dans l'acquisition des savoirs et dans l'ouverture sur la modernité.

Étant profondément politisée et idéologisée, la politique linguistique en Algérie semble être dépourvue de tout dynamisme avec le terrain social durant les quatre décennies d'après l'indépendance. Elle ne se fonde d'ailleurs pas sur la source principale pour la conception de toute politique linguistique, en l'occurrence la réalité des pratiques *in vivo* et les besoins linguistiques du marché du travail.

Toutefois, l'arrivée du défunt président Bouteflika au pouvoir, entre 2000 et 2019, année du soulèvement populaire en Algérie, a redonné, sur le plan linguistique un nouveau souffle à la politique linguistique du pays via les discours et décisions audacieuses de son régime politique. Un nouveau souffle qui a créé un certain dynamisme entre le terrain social et le terrain institutionnel en termes de reconnaissance de langues maternelles et a, plus ou moins, valorisé

l'enseignement/apprentissage du français dans les écoles et les universités ce qui a renforcé davantage son usage et son apprentissage.

Toutefois, ce nouveau souffle n'a pas duré car cette tendance linguistique a connu depuis l'arrivée du président Tebboune, un changement sur le plan de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères en accordant de l'importance à l'enseignement de l'anglais. Cette nouvelle orientation de la politique linguistique du pays, vue comme précipitée et irréfléchie, donne lieu à l'existence d'un vrai concurrent linguistique au français sur le terrain socio-politico-éducatif et commence, depuis 2023, à impacter sa présence notamment à l'enseignement supérieur où le français était la langue de l'enseignement technique et scientifique par excellence.

9. Liste Bibliographique

- Asselah-Rahal,S & Blanchet, Ph., 2007, *Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie, Rôle du français en contexte didactique*, Fernelmont (B), EME,
- Bakhtine, M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris.
- Beacco, J-C., 2016, *École et politiques linguistiques: pour une gestion de la diversité linguistique*, Didier, Paris.
- Benmayouf, C-Y., 2010, *La question linguistique en Algérie- Enjeux et perspectives*, Séguier.
- Benmesbah, A., 2003, «Algérie: un système éducatif en mouvement», In *Le Français dans le Monde*, N° 330.
- Blanchet, P & BULOT, T., 2013, *Une introduction à la sociolinguistique (pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde)*, Éditions des archives contemporaines, Paris.
- Boyer, H & LAMUELA, X., 1996, «Les politiques linguistiques», In Calvet, L-J., 1996, *Les politiques linguistiques*, PUF, Paris.
- Calvet, L-J., 2011, *Il était une fois 7000 langues*, Fayard, Paris.
- Calvet, L-J., 2016, *La méditerranée. Mer de nos langues*, CNRS, Paris.
- Garmadi. J., 1981, *La sociolinguistique*, PUF, Paris.
- Grandguillaume, G., 1996, «Le multilinguisme et le cadre national au Maghreb» In *Publications de l'Université de Rouen*.
- Hagège, C., 1995, *Linguistique générale*, In *École pratique des hautes études, 4e section, sciences historiques et philologiques*, Livret 7, Rapports sur les conférences de l'année 1990/1992, Paris, 1995.
- Halaoui, N., 1990, *L'Office des langues nationales. Éléments de la conception actuelle de l'institution*, Mai, 1990.

Halaoui, N., 2011, *Politique linguistique : faits et théorie*, Écriture, Paris.

Morsly, D., 1985, «Remarques sur la situation algérienne», Réaction au thème «Langue nationale et langues régionales», In *Actes du XIème colloque international de linguistique fonctionnelle*, Bologne, juillet 1984, pp.167-175.

Autre référence :

Bulletin officiel de l'Éducation Nationale. Loi d'orientation sur l'éducation nationale, N°8, 2008, [Consulté le 21 mars 2014], disponible à : <http://www.education.gov.dz/wpcontent/uploads/2015/02/loi0804Fr.pdf>.

Tableau

Langues	Statut des langues		Langues dans les cycles d'enseignement		
	Langue Nationale et officielle	Langue étrangère	Primair e	Moye n	Secondair e
Arabe	+		+	+	+
Tamazight	+		+	+	+
Français		+	+	+	+
Anglais		+	+	+	+
Espagnol		+			+
Allemand		+			+
Italien		+			+

Tableau 01: Langues, statuts et gestion dans le système éducatif algérien

¹Charte nationale de 1976, titre premier : 19 -20.

² Les propos du défunt président H. Boumediene lors de la première conférence sur l'arabisation le 14/5/1975.

³ Discours du Président «Abdelmadjid TEBBOUNE» diffusé sur les chaînes nationales lors de sa rencontre périodique avec la presse le 31/07/2022.

⁴ Discours du Président «Abdelmadjid TEBBOUNE» diffusé sur les chaînes nationales lors de sa rencontre périodique avec la presse le 06/08/2023.

⁵ Rapport de la commission, p.23.

⁶ Ibid, p.26.

⁷ Données mondiales de l'éducation. 7^eEd. 2010/11. ALGERIE. UNESCO. Version révisée en mai 2012, Élaborée par UNESCO-BIE (<http://www.ibe.unesco.org/>).

⁸ Discours de Tayeb BOUZID, ministre de l'enseignement supérieur, donné à la presse.